

Nom : \_\_\_\_\_ Né(e) le \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ 1<sup>ère</sup> inscription  Réinscription

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Etablissement scolaire \_\_\_\_\_ classe 26/27 \_\_\_\_\_

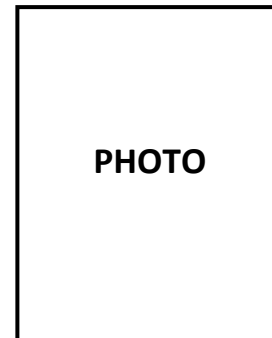
Mail parents (en majuscule) \_\_\_\_\_

Mail élève (en majuscule) \_\_\_\_\_

Nom prénom mère : \_\_\_\_\_ Portable mère : \_\_\_\_\_

Nom / prénom père : \_\_\_\_\_ Portable père : \_\_\_\_\_

Portable élève : \_\_\_\_\_ Nom et tél en cas d'urgence \_\_\_\_\_



**Info**

**L'inscription au conservatoire engage l'élève pour l'année**, aucun remboursement n'est effectué en cas d'arrêt sauf conditions particulières énoncées en page 2.

- La Formation Musicale est obligatoire jusqu'à la fin du Cycle 2 en cursus diplômant.
- La chorale est obligatoire jusqu'en Cycle 1 - 2<sup>ème</sup> année

**Pièces à fournir :** - 1 photo d'identité. - **1 justificatif de domicile si vous habitez au Pecq**

- certificat de scolarité pour les enfants scolarisés au Pecq mais ne résidant pas au Pecq

Instrument	Niveau	T. de cours	Jour	Heure	Professeur
FM					
Ateliers collectifs					

Individuelle :  Famille :   
 Réduction : 10%  20%  30%

Droit SEAM : 8 €   
 Majoration : 20%  40%

**Total de la cotisation :**

Echéances 1  2  3

Les premiers paiements ont lieu au mois d'octobre.

## MODALITES DE REGLEMENT

L'inscription est annuelle.

Le montant des frais de scolarité est payable selon 3 échéanciers :

- Paiement en une fois (octobre)
- Paiement en deux fois (octobre et janvier)
- Paiement en trois fois (octobre, janvier et mars)

Les familles seront averties par mail du dépôt de la facture sur l'Espace Famille de l'élève. Vous pourrez alors payer en ligne sur votre espace famille accessible sur le site de la ville du Pecq, ou bien par chèque à l'ordre du trésor public soit par courrier, soit en le déposant dans la boîte aux lettres du conservatoire.

**Tout trimestre entamé sera facturé.**

**Je soussigné(e) ....., responsable légal de l'enfant : .....,  
demande son inscription au conservatoire pour l'année scolaire 2026-2027**

**J'ai lu et j'accepte les dispositions du règlement intérieur :**

1. L'inscription au Conservatoire comprend la participation obligatoire aux activités prévues par l'établissement, dont le planning sera communiqué en début d'année. Toute absence doit impérativement être signalée au secrétariat ou à l'enseignant.
2. **Je m'engage à louer ou acheter un instrument afin que mon enfant puisse travailler à la maison.**
3. **J'ai bien pris note que mon enfant n'est sous la responsabilité du conservatoire qu'à partir du moment où il est confié au professeur dans sa classe et uniquement pour la durée du cours (les parents doivent s'assurer de la présence du professeur).**
4. **Je m'engage à verser l'intégralité des droits de scolarité dès lors que l'inscription est effective. L'inscription est effective dès le premier cours.**
5. L'inscription au conservatoire est un engagement annuel. En cas de démission durant l'année, l'intégralité des droits de scolarité reste due.

Un remboursement partiel ou une suspension des paiements est possible dans les cas suivants :

- Déménagement hors la commune
- Congé longue maladie ou contre-indication médicale sur justificatif et après accord du Maire

**Le règlement intérieur est disponible sur le site de la ville du Pecq et dans le hall du conservatoire.**

Les droits d'inscription et la cotisation SEAM sont perçus dans leur intégralité, quelle que soit la date d'inscription et sont non remboursables.

4. **J'autorise**  **Je n'autorise pas**  la prise de vue de mon image et/ou celle de mon enfant à des fins de communication institutionnelle.

5. **J'autorise**  **Je n'autorise pas**  le conservatoire et la régie à utiliser mon adresse mail pour m'envoyer des courriers électroniques.

Date : \_\_/\_\_/\_\_

Signature

Les informations recueillies par la Commune du Pecq font l'objet d'un traitement aux fins de gestion des enseignements artistiques, sur la base de l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les informations recueillies seront conservées uniquement la durée nécessaire à la réalisation des finalités, en conformité avec les textes législatifs applicables. Ces informations sont destinées uniquement aux services et personnels habilités de la Commune du Pecq et ne pourront être communiquées à aucun destinataire externe, excepté le Trésor Public. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité (lorsqu'il s'applique) ainsi que de limitation et d'opposition pour motifs légitimes à leur traitement. Ces droits peuvent être exercés en contactant le Délégué à la Protection des Données, par courrier à l'adresse postale suivante : 13 bis, quai Maurice Berteaux, 78 230 Le Pecq, ou à l'adresse électronique suivante : dpo@ville-lepecq.org  
Vous disposez également du droit de déposer, à tout moment, une réclamation auprès de la CNIL.